

Retraite par points :

Retraite plus loin, retraite sans rien !



RETRAIT DE L'ÂGE PIVOT ?

En réalité, le projet de loi actuel prévoit 2 âges pivots

Un âge pivot transitoire pour celles et ceux né-e-s entre 1960 et 1965 qui partiront à la retraite entre 2022 et 2027

Un âge pivot à 64 ans et plus pour celles et ceux qui partiront à la retraite à partir de 2027

 Suspension provisoire de la mesure et renvoi à la conférence des financeurs

Du coup, on peut présenter nos propositions ?

Et cet âge pivot-là on en discute ?

 **NON !** pas d'augmentation du «coût du travail» 

Donc c'est forcément une mesure d'âge : travailler plus longtemps ?

 **Non !**

 **Oui !** 

Du coup, retour d'un âge pivot (voire pire) ?

 **Oui !**

Aucune négo - Maintien de l'âge pivot 64 ans et plus



Mobilisation

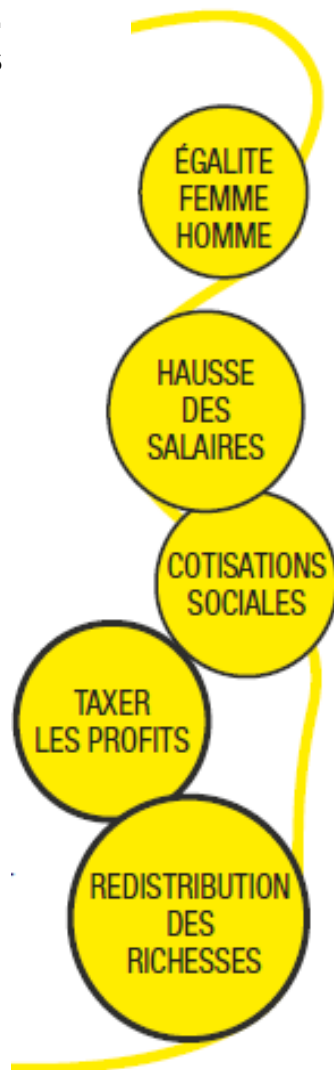
Pour le retrait de la réforme et l'amélioration de notre système actuel

La retraite que nous voulons !

Nous disons non à cette réforme, et nous exigeons le maintien et l'amélioration de notre système de retraite par répartition par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

- Augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public,
- Mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.
- Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.
- Fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation.
- Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.



Pour une autre réforme des retraites :

Manifestation aux flambeaux

23 janvier à 18h place DARCY

Grève et Manifestation

24 janvier à 14h00 place de la Libération